****

**APPEL À PROJETS 2020 D’UNIVERSITÉ PARIS-EST**

**Amorçage de nouvelles coopérations entre les entités des établissements membres et associés**

1. **Présentation de l’appel à projets**

Université Paris-Est financera dans le cadre de son budget 2020 des projets destinés à faire émerger de nouvelles coopérations entre ses membres et ses associés, pour un montant total de 200.000 euros.

Le soutien accordé à chaque projet par Université Paris-Est sera d’un montant maximum de 50.000 euros, pour une durée limitée à 14 mois. Les dépenses devront être effectuées en 2020 et 2021.

1. **Objectifs de l’appel à projets**

L’objectif du présent appel à projets est d’initier des projets innovants et de stimuler de nouvelles coopérations au sein du site Paris-Est, à trois interfaces :

* géographique (Créteil & Maisons-Alfort / Champs-sur-Marne / autres sites de l’Est parisien, sans exclusive),
* thématique(V. *infra*),
* institutionnelle(nature des établissements : établissements dont la mission est une mission d’enseignement supérieur et de recherche / autres établissements).

Il s’agit plus précisément de financer le rapprochement d’activités académiques et scientifiques et d’aider de nouvelles communautés à se former. L’objectif poursuivi est celui d’un amorçage de nouvelles coopérations, sans nécessairement donner lieu à une production propre dès ce stade (ce qui, toutefois, ne l’interdit pas).

Les projets qui seront financés devront concerner au moins deux entités rattachées à deux établissements différents, au moins à l’une des trois interfaces susmentionnées. Ces projets devront présenter un caractère novateur par rapport aux travaux habituels, notamment si plusieurs entités déposant une candidature commune travaillent déjà ensemble.

Les projets financés devront se positionner dans le cadre des stratégies des membres et des associés d’Université Paris-Est pour lesquelles ces derniers ont souhaité renforcer leurs coopérations. Les thèmes suivants sont encouragés :

* Numérique et données
* Santé
* Ville
* Politiques publiques
* Environnement
* Risques
* Durabilité

Cette liste n’est pas exhaustive. Les projets se situant aux interfaces géographiques et institutionnelles qui permettraient de faire émerger de nouvelles coopérations seront examinés avec le plus grand intérêt, notamment en cas d’interaction sciences humaines et sociales / sciences dures.

1. **Candidature et évaluation**

**Délai de retour des candidatures :** **vendredi 25 septembre 2020 à 17 heures.**

**Portage :** les entités qui présenteront un projet commun devront désigner un porteur parmi elles. Ce porteur devra faire partie (personnel titulaire ou CDI) d’un établissement membre ou associé de la ComUE Université Paris-Est[[1]](#footnote-1). Leurs candidatures seront adressées à l’établissement dont relève le porteur, qui les transmettra ensuite à Université Paris-Est selon ses propres procédures.

**Dépenses éligibles :** toutes, dans la limite de 50.000 euros par projet.

**Présentation des candidatures :** les candidatures sont présentées selon le modèle-joint. Elles comporteront un résumé en 300 mots et des mots-clés. Elles mentionneront les disciplines concernées et identifieront les interfaces (géographiques, institutionnelles et thématiques) du projet. Elles indiqueront enfin les suites attendues du projet, postérieurement à la phase d’amorçage financée dans le cadre du présent appel.

**Calendrier :** les candidatures seront examinées en octobre 2020 par le conseil de projets d’Université Paris-Est, sur la base de deux expertises extérieures par projet. La notification des résultats interviendra en octobre 2020. Les projets pourront démarrer en novembre 2020.

**Critères de sélection :** qualité scientifique, situation du projet aux interfaces géographiques, institutionnelles et thématiques, capacité à faire émerger des coopérations et suite attendues, adéquation aux objectifs du présent appel.

**Appel à projets d’Université Paris-Est 2020**

**Amorçage de nouvelles coopérations entre les entités des établissements membres et associés**

|  |  |
| --- | --- |
| Identité du projet | |
| **Nom du projet** |  |
| **Porteur du projet**  (nom, fonction, coordonnées, établissement de rattachement) |  |
| **Entités concernées par le projet** |  |
| **Résumé du projet**  (environ 300 mots) |  |
| **Disciplines concernées** |  |
| **Interfaces concernées par le projet**  (géographiques, institutionnelles et thématiques) |  |
| **Suites attendues du projet**  (notamment, résultats et calendrier) |  |
| **Caractère novateur du projet** |  |
| **Capacité du projet à faire émerger de nouvelles coopérations** |  |
| **Autres observations** |  |

**Pour toute question :** aap@univ-paris-est.fr

1. À la date limite de réception des dossiers, les établissements membres de la Comue seront : ENPC, ENVA, UGE, UPEC ; les établissements associés seront : Anses, AP-HP, CHIC, CSTB, EFS, ENSAPB, ESTP, FCBA, IGN, Inserm, LRMH, SPF. [↑](#footnote-ref-1)